

DISCOURS DE MME LA PROVISEURE  
POUR LA CEREMONIE DU SOUVENIR  
DU 12 NOVEMBRE 2021

Chers élèves,

Vous êtes ici, ensemble avec des adultes, qui sont vos enseignants, vos parents, des élus, des représentants d'associations de Résistants ou d'anciens élèves, des adultes qui sont par définition d'autres générations que la vôtre, nous sommes ici ensemble, pour nous souvenir. Pour nous souvenir de plusieurs dates, et surtout pour garder vives des valeurs.

Vous le savez, le 11 novembre 1918, fut signé l'armistice qui mit provisoirement fin aux combats de la première guerre mondiale. La commémoration de cette date est progressivement devenue, après la deuxième guerre mondiale, une déclaration de Paix, notamment entre les pays d'Europe.

Mais, auparavant, à Paris, au lycée Buffon, cette date du 11 novembre a été une date symbole : le 11 novembre 1940, des étudiants et des lycéens parisiens, dont certains Buffoniens, ont participé à une manifestation spontanée contre l'occupation allemande, manifestation interdite et d'ailleurs réprimée. Un drapeau et une cérémonie sur les Champs Elysées marquent chaque année la commémoration de ce 11 novembre 1940.

Hier, des lycéens du Conseil de la Vie Lycéenne ont eu l'honneur de représenter le lycée Buffon aux cérémonies présidées par Monsieur le Président de la République pour la première partie de l'hommage rendu à l'Arc de Triomphe à Monsieur Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération.

Auparavant, ces lycéens du C.V.L. ont participé à la commémoration du 11 novembre 1940. A cette occasion, le drapeau du 11 novembre 1940 que vous voyez ici, a été remis au lycée Buffon. Ce drapeau est

confié successivement aux différents lycées dont les élèves avaient participé à la manifestation du 11 novembre 1940. Notre lycée, qui entretient l'énergie de la liberté et qui a résolument participé à la Résistance dans les années quarante - les plaques de ce hall en témoignent- notre lycée, est fier d'accueillir ce drapeau.

Se souvenir, rappeler des dates, en faire des symboles, commémorer, tout cela est donc une manière, dans le présent, non seulement de ne pas oublier, mais aussi d'affirmer les valeurs qui nous rassemblent et nous sont chères ici et maintenant.

Dates, donc : nous sommes aujourd'hui le 12 novembre, demain le 13 novembre. La date du 13 novembre 2015 est aussi une date terrible dont nous nous souvenons, celle des attentats du 13 novembre 2015, dont le procès se déroule actuellement ; ce jour-là connut une série de fusillades et d'attaques-suicides islamistes perpétrées dans la soirée à Paris, notamment au Bataclan. Nous n'oublions pas non plus dans cette année 2015, la date du 7 janvier, celle de l'attentat contre Charlie Hebdo.

Si je rappelle ces événements de 2015 avec leurs dates, c'est parce que je veux aujourd'hui, particulièrement, comme il y a un an, en rappeler une autre, beaucoup plus proche de nous, et rendre hommage à Monsieur Samuel Paty.

Le 16 octobre 2020, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, était décapité par un terroriste islamiste. Monsieur Paty a été assassiné pour avoir effectué son travail et sa mission d'enseignant, au service de la construction de l'intelligence critique des élèves et des savoirs, au service de la laïcité et des valeurs républicaines.

A Monsieur Paty nous rendons hommage et, par cet hommage, exprimons notre attachement et notre gratitude à son travail d'enseignant et aux professeurs qui chaque jour travaillent, qui chaque jour œuvrent, pour permettre aux enfants et adolescents que vous êtes de développer et construire leur esprit critique, d'une manière éclairée scientifiquement, d'une manière réfléchie, intelligente, argumentée, étayée. Pour qu'ainsi, la liberté d'expression ne soit pas la liberté de pouvoir dire n'importe quoi, à la moindre impulsion ou réaction de réseau social, mais celle de pouvoir exprimer des opinions différentes, des réflexions plurielles, des croyances, points de vue ou idées multiples, contradictoires, complexes, en étant capable de frotter sa pensée à celles des autres. Dans l'absolu respect de l'autre.

Dans l'apprentissage de la liberté d'expression, le travail et la mission des enseignants sont de permettre aux élèves de développer leur capacité à penser par eux-mêmes ; c'est ce que faisait Monsieur Paty. C'est ce qui est insupportable aux fanatiques obscurantistes.

Et c'est là, avec cet hommage à l'enseignant qu'il était, un autre point que je veux aborder avec vous aujourd'hui en nous souvenant de Samuel Paty.

Des dates, nous pouvons faire des symboles, mais un être humain n'est pas un symbole. Celui qui tue un être humain, ne tue pas un symbole, il tue un être humain. Les enfants de Monsieur Paty ne sont pas les héritiers d'un symbole, ils sont orphelins. Les parents de Monsieur Paty ont perdu leur enfant assassiné.

Sébastien Castellion, humaniste et théologien protestant du XVIème siècle, écrivait déjà cela en 1554 après la mort de Michel Servet exécuté en raison de ses positions religieuses. Je cite Sébastien Castellion :

« Si tu tues Servet parce qu'il dit ce qu'il pense, tu le tues pour la vérité, car la vérité consiste à dire ce que l'on pense, quand même on se tromperait. Tuer un homme ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme. Lorsque les Genevois ont tué Servet, ils ne défendaient

pas une doctrine, ils tuaient un homme. .../... Servet ayant combattu par des écrits et des raisons, c'était par des raisons et des écrits qu'il fallait le repousser. »

Celui qui, par fanatisme, a décapité Monsieur Paty, a décapité une tête qu'il a considérée sans visage, à qui il ne conférait pas de visage au sens où le philosophe Emmanuel Lévinas définit le visage : c'est-à-dire ce qui constitue l'absolue et sacrée altérité, dans sa fragilité, dans sa possibilité de mourir. Et donc, le visage, qui oblige, selon les écrits superbes d'Emmanuel Levinas, au respect premier et absolu de la vie de l'autre.

Tuer par fanatisme n'est pas défendre une cause, n'est pas tuer un symbole, c'est assassiner l'humanité, celle de l'autre homme qui est tué et la sienne propre.

A la suite de cette cérémonie, pour prolonger cet hommage à Monsieur Paty, une exposition de dessins de presse préparée par des enseignants et le Centre d'Information et de Documentation sera installée ici et visible jusqu'au 25 novembre.

Aujourd'hui, et dans le contexte complexe qui est celui de notre présent, en nous rassemblant ici, en rendant cet hommage nous affirmons

la valeur inestimable de chaque vie humaine

le respect inconditionnel de la vie d'autrui

l'égale dignité de chaque être humain

et, à la fois, l'obligation et la puissance de l'éducation pour toutes, pour tous, de chacune, de chacun, pour construire et préserver ces valeurs. C'est la responsabilité, qu'ensemble, nous assumons, en portant la liberté d'expression et la laïcité, non seulement comme des valeurs et éléments du cadre républicain, et aussi comme un projet qu'il nous appartient de défendre et faire vivre au quotidien, inlassablement.